

COMMUNIQUÉ DE PRESSE, TRANSPORTS — CRÉATION D'UN PASSE
NAVIGO JUNIOR : LES JEUNES SEINE-ET- MARNAIS
UTILISANT LES TRANSPORTS SCOLAIRES
BÉNÉFICIERONT D'UN COUP DE POUCE FINANCIER DU
DÉPARTEMENT

1 DOCUMENT - Publié le 21 janvier 2020



cp-creation-passe-navigo-junior-21012020.pdf
PDF-269.45 Ko

TÉLÉCHARGEMENT

Le Président du Département de Seine-et-Marne, Patrick Septiers s'engage à redéployer l'économie budgétaire dégagée par la mise en place du Passe Navigo Junior au profit des autres jeunes seine-et-marnais empruntant les transports scolaires.

Patrick Septiers, Président du Département de Seine-et-Marne et Vice-président d'Ile-de-France Mobilités, salue l'annonce de la Présidente d'Ile-de-France Mobilités, Valérie Pécresse, de mettre en place en septembre prochain un Passe Navigo pour les 4 – 11 ans à un tarif de 24 euros par an.

Ce Passe remplacera, pour les élèves concernés, la carte Imagine R. Celle-ci est déjà proposée en Seine-et-Marne à un tarif préférentiel de 100 euros (50 euros pour les élèves en regroupement pédagogique intercommunal) au lieu de 350 euros, en raison du versement d'une subvention du Département. 9000 écoliers seine-et-marnais seraient concernés par ce nouveau Passe Navigo Junior.

« Ce nouveau Passe va bénéficier aux élèves des secteurs ruraux de Seine-et-Marne qui, éloignés de leur école primaire, sont contraints de prendre le bus pour s'y rendre, souligne Patrick Septiers. Cette mesure rejoint les efforts engagés par le Département de Seine-et-Marne depuis de nombreuses années. L'ensemble des élèves de primaire en Seine-et-Marne bénéficient déjà d'un tarif de la carte Imagine R bien inférieur au prix régional. »

Par ailleurs, le Département s'engage à répercuter l'économie budgétaire dégagée par la mise en place de ce nouveau Passe sur les bénéficiaires des cartes de transports scolaires autres que les élèves des écoles primaires.

« Ce nouveau Passe Navigo va redonner du pouvoir d'achat à de nombreux foyers seine-et-marnais, des parents d'écoliers de primaires, mais aussi des autres jeunes qui bénéficieront du coup de pouce départemental, se félicite Patrick Septiers. Il va aussi contribuer à réduire la fracture territoriale entre les habitants des villes, où les e

nfants se déplacent majoritairement à pied pour aller à l'école, et ceux des territoires ruraux, qui sont contraints de se déplacer en transport en commun pour se rendre dans leur établissement scolaire. »

Contacts presse :

Guillaume Tallon – 01 64 14 70 85/ 06 79 38 52 96 / guillaume.tallon@departement77.fr